

**SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT**

**Décret n° 2021-302 du 16 mai 2021
portant nomination d'un membre du gouvernement**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 2021-300 du 12 mai 2021 portant nomination du Premier ministre, Chef du gouvernement ;

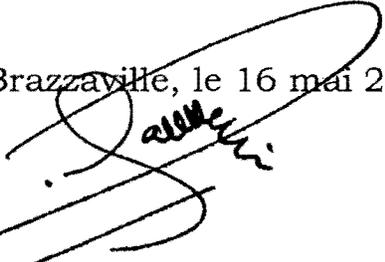
Et sur proposition du Premier ministre, Chef du gouvernement ;

DECRETE :

Article premier : Est nommé ministre du contrôle d'Etat, de la qualité du service public et de la lutte contre les antivaleurs dans l'administration publique, Monsieur **Jean Rosaire IBARA**.

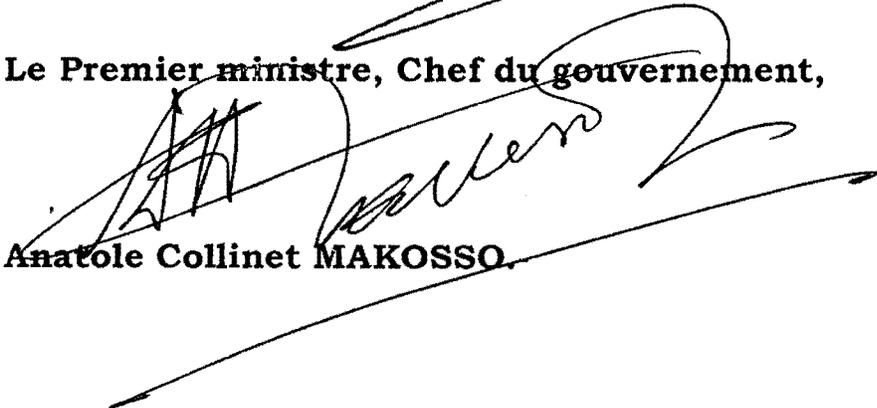
Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au journal officiel de la République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 16 mai 2021.


Denis SASSOU N'GUESSO.-

Par le Président de la République,

Le Premier ministre, Chef du gouvernement,


Anatole Collinet MAKOSSO.